



CRISE COVID-19 : LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT SE MOBILISE POUR METTRE EN PLACE LE DISPOSITIF DE PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT À SES CLIENTS ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS

Communiqué de presse

Le 25 mars 2020

LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT VA PROPOSER À SES CLIENTS ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS LE DISPOSITIF SUPPLÉMENTAIRE DE PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT.

Pour faire face aux conséquences de l'épidémie de coronavirus sur l'activité des entreprises et des professionnels, la Société Marseillaise de Crédit proposera à ses clients, dès mercredi 25 mars, le dispositif exceptionnel de prêts supplémentaires prévu par les pouvoirs publics. Leur montant maximal correspond à trois mois de chiffre d'affaires. Ce dispositif s'accompagnera d'une franchise de remboursement pendant un an. Au bout d'un an, le client pourra soit rembourser le prêt, soit l'amortir sur une à cinq années supplémentaires.

Les clients ayant besoin de consolider leur trésorerie en recourant à ce dispositif de soutien pourront se manifester jusqu'à la fin de l'année.

Ce dispositif est effectif auprès des conseillers de la Société Marseillaise de Crédit dès ce mercredi.

Pour Françoise Mercadal Delasalles, directrice générale du groupe Crédit du Nord : « À l'heure où la crise sanitaire entraîne une crise économique majeure, nous mettons toute notre énergie pour continuer à assurer pleinement, au sein de nos banques régionales, la mission qui est la nôtre. Celle de soutenir, durablement, tous nos clients qui entreprennent au cœur de nos territoires. Ce dispositif de prêts garantis par l'Etat nous permet d'accompagner nos clients qui subissent le choc lié à l'urgence sanitaire. Nous sommes au service de l'économie de notre pays. »

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

Fondée en 1865 à Marseille, la Société Marseillaise de Crédit offre à plus de 382 000 clients la proximité d'une grande banque régionale grâce à ses 1 289 collaborateurs et à son réseau de 139 agences regroupées en 14 Directions Régionales réparties sur tout le pourtour méditerranéen.

Dans le cadre d'une relation personnalisée et par des conseils de qualité, elle propose aux particuliers, professionnels et aux PME régionales une gamme complète de produits et services en matière de placements, crédits et gestion de flux.

Banque
Courtois

Banque
Kolb

Banque
Laydernier

Banque
Nuger

Banque
Rhône-Alpes

Banque
Tarneaud

Société
Marseillaise de Crédit

Crédit
du Nord



Les banques du groupe Crédit du Nord



Si par son activité, la Société Marseillaise de Crédit accompagne naturellement l'économie locale, elle s'engage également aux côtés de toutes les initiatives prises dans des domaines complémentaires et porteuses d'efficacité économique pour son territoire.

La Société Marseillaise de Crédit est filiale à 100 % du groupe Crédit du Nord.

www.smc.fr



Philippe BELLEMIN NOEL - Directeur de la communication

04 91 13 34 76 - philippe.bellemin_noel@smc.fr

Alexandra DENYS - Chargée de communication

04 91 13 55 22 – alexandra.denys@smc.fr

Banque
Courtois

Banque
Kolb

Banque
Laydernier

Banque
Nuger

Banque
Rhône-Alpes

Banque
Tarneaud

Société
Marseillaise de Crédit

Crédit
du Nord



Les banques du groupe Crédit du Nord